

## **PROCES VERBAL DE SESSION**

L'an deux mil vingt et deux et les 21, 22, 23 et 24 Juillet s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie, la deuxième session ordinaire pour l'année 2022 du conseil municipal de la commune rurale de Douméga sous la présidence de Monsieur OUMAROU CHERIF Président dudit conseil.

Le quorum était atteint avec (11) conseillers élus présents sur les douze (12) que compte la commune comme l'atteste la liste de présence jointe en annexe, le quorum étant de six(6) conseillers. On notait également la présence de Monsieur Adamou Harouna Préfet du département de Tibiri, des représentants du chef de canton et du Chef de groupement Peul de Tibiri, du chef de service départemental du développement communautaire, des chefs de service déconcentrés de l'Etat présents dans la commune, des responsables des FDS présents à Tibiri, des chefs de villages, du personnel communal, des représentants de la société civile et d'autres invités.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu le Jeudi 21 Juillet 2022 avec une Fatiha lue par un des participants suivie du discours du Président du conseil, Monsieur Oumarou Chérif, discours dans lequel il a remercié les participants pour leur participation aux travaux dudit conseil.

Le Maire a remercié Monsieur le Préfet pour sa présence et son engagement à soutenir et appuyer la commune par son expérience avant de lui demander de transmettre les remerciements et reconnaissances de la communauté aux plus hautes autorités pour les tous les appuis sécuritaires, alimentaires, encadrements dont a bénéficié la commune.

En prenant la parole la parole, Monsieur le Préfet a au début remercié le maire pour l'invitation et féliciter le conseil pour la tenue régulière des sessions. Il a Demandé au maire de conseiller la communauté à continuer et intensifier les prières collectives et individuelles pour implorer le tout puissant à nous accorder sécurité, alimentation, santé, prospérité et un hivernage fécond. Il a aussi abordé le domaine de la fraude pour inciter les jeunes à plus de patriotisme et partage de l'information sur la menace sécuritaire.

Le directeur départemental du développement communautaire a pris la parole pour montrer sa joie et sa fierté pour l'invitation. Avant d'encourager la commune pour son bon sens de devoir et sa pleine collaboration avec ses partenaires. Le PDC est à jour et la commune est retenue pour l'expérimentation du dispositif du suivi/évaluation. Il a ajouté sa disposition à accompagner la commune dans les réalisations des investissements.

L'ordre du jour comportait cinq (05) points. Ils furent adoptés par les conseillers municipaux présents. Ce sont :

- Approbation de l'ordre du jour ;
- Lecture et amendement du procès-verbal du dernier conseil ;
- Etat général de la commune ;
- Préparatifs du budget participatif ;
- \* Divers

Après tout ceci, une pause est observée pour permettre aux invités qui le désirent de se retirer avant les débats en plénière

### **I Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour fut adopté sans changement

### **II LECTURE ET AMENDEMENT DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL**

Le procès-verbal de la dernière session tenue les 2, 3, 4 et 5 Avril 2022, fut lu aux conseillers qui l'adoptèrent à l'unanimité.

### III ETAT GENERAL DE LA COMMUNE

Le maire a fait un tour de l'état général de la commune comme le stipule l'article 80 du code général des collectivités territoriales. Celui-ci est illustré par un bon espoir pour la campagne d'hivernage. On constate une crise alimentaire, la rareté et cherté des engrais. Les semis ont été effectués dans le temps et onze (11) jours de pluie ont été enregistrés pour un cumul pluviométrique de 310,8 mm. Cette pluviométrie est suivie d'ensablement de plusieurs champs de culture dans la partie du plateau de la commune.

La commune a bénéficié de 250 tonnes de céréales destinées à l'opération vente des céréales à prix modéré et de 70 tonnes pour la distribution gratuite ciblée des vivres qui elle fera l'objet de ciblage au niveau des vulnérables des villages retenus. Le maire a ensuite fait une communication sur la situation du CES de Douméga. Cet établissement traverse une situation malsaine entre le personnel administratif et les élèves. Cette situation née d'un manque de confiance des acteurs sur la gestion des fonds du COGES, a provoqué l'interdiction à 16 candidats aux examens du BAC 2022. Après un long débat à ce sujet, un débat fort est engagé pour aboutir à la décision de création d'une commission de gestion de ce conflit.

### IV Préparatifs du budget participatif

A titre de rappel, la dernière session a pris une délibération autorisant la commune à expérimenter le processus du budget participatif en 2023. Pour cela le Maire a annoncé le démarrage du processus dès le début du mois d'Aout prochain afin de préparer les acteurs pour toutes les étapes à venir.

### Divers

A ce point le Maire a expliqué les avantages et inconvénients du partenariat public privé dans le domaine de la gestion déléguée afin d'aboutir à une convention de partenariat avec une société (ELHYFROS). Des débats houleux ont fait suite avec des éclairages donnés par le Receveur Municipal sur des expériences vécues et des demandes d'approfondissement de certains conseillers. A la fin des débats tous les conseillers ont émis ont donné leur adhésion à la signature de la convention du partenariat avec ladite société. Le maire a aussi rappelé à tous les conseillers leur rôle de mobilisation des ressources communales notamment les taxes municipales au moins de leurs zones vu que certains chefs de villages trainent le pas à ce sujet. Concernant la future opération distribution gratuite ciblée des vivres le maire a exhorté les élus à s'impliquer d'avantage pour garantir la transparence.

En conclusion, les conseillers municipaux de la commune rurale de Douméga réunis en deuxième session ordinaire pour l'année 2022 ont adopté trois (3) délibérations qui sont :

- Délibération n°07 portant adoption de l'ordre du jour ;
- Délibération n°08 portant adoption du PV du dernier conseil ;
- Délibération n°09 portant sur la signature d'un accord de principe de partenariat avec la société ELHYFROS.

La cérémonie de clôture des travaux de cette deuxième session ordinaire pour l'année 2022 du conseil municipal de Douméga est intervenue le dimanche 24 Juillet 2022 à 16 heures avec le discours du Maire de la commune, Monsieur Oumarou Chérif qui a souhaité un bon retour dans leurs foyers respectifs à tous les participants après les avoir remercié du bon travail accompli.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance

Fait à Douméga, le 24 Juillet 2022

Le rapporteur du conseil

Ibro Kakalé

Le Président du conseil municipal

OUMAROU CHERIF

